
Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Sept-Îles tenue le mardi, 13 octobre 2020 à 19 h, à la salle du conseil.

PRÉSENTS :

M. Réjean Porlier - Maire
M. Gervais Gagné - Conseiller De Sainte-Marguerite
Mme Guylaine Lejeune - Conseillère De Ferland
M. Jean Masse - Conseiller De l'Anse
M. Denis Miousse - Conseiller De Marie-Immaculée
Mme Marie-Claude Quessy-Légaré - Conseillère Du Vieux-Quai
Mme Élisabeth Chevalier - Conseillère De Mgr-Blanche
Mme Charlotte Audet - Conseillère De Jacques-Cartier
M. Michel Bellavance - Conseiller De Sainte-Famille
M. Dominic Elsliger-Ouellet - Conseiller De Moisie - Les plages

AUSSI PRÉSENTS :

M. Patrick Gwilliam - Directeur général
Me Valérie Haince - Greffière

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire Réjean Porlier, constate le quorum et ouvre la séance à 19 h.

**RÉSOLUTION N° 2010-578
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Après l'ouverture de la séance, le maire mentionne qu'il y a lieu de faire la modification suivante à l'ordre du jour :

Retrait : 8.2 Appel d'offres n° ING-2020-4900 « Services professionnels pour l'échantillonnage et l'analyse des biogaz, eaux souterraines et résurgences au Lieu d'enfouissement technique » : octroi

Suite à ce changement,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller M. Jean Masse
APPUYÉ PAR la conseillère Mme Guylaine Lejeune
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté avec la modification susmentionnée.

**RÉSOLUTION N° 2010-579
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 28 SEPTEMBRE 2020 : ADOPTION**

CONSIDÉRANT QU'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Sept-Îles du 28 septembre 2020 a été remise à chaque membre du conseil à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la Loi sur les cités et villes.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller M. Denis Miousse
APPUYÉ PAR la conseillère Mme Élisabeth Chevalier
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 28 septembre 2020 du conseil municipal de la Ville de Sept-Îles soit approuvé tel que rédigé.

RÉSOLUTION N° 2010-580
COMPTES À PAYER - LISTE DU 25 SEPTEMBRE AU 8 OCTOBRE 2020 : DÉPÔT ET APPROBATION

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller M. Michel Bellavance
APPUYÉ PAR le conseiller M. Gervais Gagné
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la liste des comptes à payer pour la période du 25 septembre au 8 octobre 2020 au montant de 1 121 900,43 \$ soit déposée au conseil et approuvée.

RÉSOLUTION N° 2010-581
COMPTES SPÉCIAUX - LISTE DU 25 SEPTEMBRE AU 8 OCTOBRE 2020 : APPROBATION

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Mme Charlotte Audet
APPUYÉ PAR le conseiller M. Dominic Elsliger-Ouellet
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le conseil municipal de la Ville de Sept-Îles approuve les comptes spéciaux pour la période du 25 septembre au 8 octobre 2020 au montant de 2 533 933,43 \$, la trésorière de la Ville étant autorisée à procéder au paiement desdits comptes.

RÉSOLUTION N° 2010-582
RAPPORT SUR LES AUTORISATIONS DE DÉPENSES POUR LA PÉRIODE DU 24 SEPTEMBRE AU 7 OCTOBRE 2020 : DÉPÔT

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Mme Marie-Claude Quessy-Légaré
APPUYÉ PAR le conseiller M. Jean Masse
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le rapport sur les autorisations de dépenses pour la période du 24 septembre au 7 octobre 2020 totalisant 105 061,54 \$ soit déposé au conseil.

RÉSOLUTION N° 2010-583
CONTRAT N° ING-2017-2500 « RÉFECTION D'UNE PARTIE DE LA RUE DE LA VÉRENDRYE » - AVIS DE MODIFICATION : AUTORISATION ET FINANCEMENT

CONSIDÉRANT QUE le contrat n° ING-2017-2500 « Réfection d'une partie de la rue De La Vérendrye » a été accordé à Les Locations de l'Anse de Sept-Îles inc. pour la somme de 143 375 \$, taxes applicables en sus, à la séance ordinaire du 25 mai 2020;

CONSIDÉRANT l'avis de modification n° AM-06-B détaillé dans le rapport du 6 octobre 2020, pour un montant de 88 165,08 \$, taxes applicables en sus;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller M. Michel Bellavance
APPUYÉ PAR la conseillère Mme Charlotte Audet
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le conseil municipal de la Ville de Sept-Îles approuve l'avis de modification n° AM-06-B détaillé dans le rapport daté du 6 octobre 2020 et majore le coût dudit contrat d'une somme de 88 165,08 \$, taxes applicables en sus.

QUE les sommes nécessaires au financement de cet avis de modification soient financées de la façon suivante :

- un montant de 29 569,81 \$ à même les sommes disponibles du poste budgétaire du projet;
- un montant de 62 992,50 \$ à même le poste budgétaire « Affectation aux activités d'investissement ».

RÉSOLUTION N° 2010-584

APPEL D'OFFRES N° ING-2020-6000 « SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA CONSTRUCTION D'UNE STATION DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DE TYPE ÉTANG AÉRÉ POUR LE SECTEUR MOISIE » : APPROBATION DU SYSTÈME D'ÉVALUATION ET DE LA GRILLE DE PONDÉRATION

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Sept-Îles doit aller en processus d'appel d'offres afin d'obtenir des services professionnels pour la réalisation de l'ingénierie détaillée, des plans et devis pour construction ainsi que toutes les études complémentaires d'avant-projet incluant la rédaction d'une demande de certificat d'autorisation pour la construction d'une station de traitement des eaux usées de type étang aéré pour le secteur Moisie;

CONSIDÉRANT le rapport daté du 7 octobre 2020;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller M. Dominic Elsliger-Ouellet
APPUYÉ PAR le conseiller M. Denis Miousse
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le conseil municipal de la Ville de Sept-Îles adopte le système d'évaluation et la grille de pondération prévus dans le document d'appel d'offres n° ING-2020-6000 « Services professionnels pour la construction d'une station de traitement des eaux usées de type étang aéré pour le secteur Moisie », lequel système vaut comme si ici au long reproduit.

RÉSOLUTION N° 2010-585

PROGRAMME DE DÉNEIGEMENT - SAISON 2020-2021 : APPROBATION

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Mme Charlotte Audet
APPUYÉ PAR la conseillère Mme Guylaine Lejeune
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le conseil municipal de la Ville de Sept-Îles approuve le Programme de déneigement - Saison 2020-2021 préparé par le Service de l'ingénierie et des travaux publics.

RÉSOLUTION N° 2010-586

VENTE DU LOT 6 385 686 DU CADASTRE DU QUÉBEC (SECTEUR DU POSTE ARNAUD) À HYDRO-QUÉBEC : AUTORISATION DE SIGNATURE

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller M. Gervais Gagné
APPUYÉ PAR le conseiller M. Dominic Elsliger-Ouellet
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la Ville de Sept-Îles vende de gré à gré à Hydro-Québec, le lot 6 385 686 du cadastre du Québec pour la somme de 6 500 \$, taxes applicables en sus.

QUE le maire et le directeur général soient autorisés à signer, pour et au nom de la municipalité, le contrat notarié à intervenir préparé par Me Nathalie Léger et à donner quittance sur paiement du prix de vente.

RÉSOLUTION N° 2010-587
VENTE DU LOT 5 509 517 DU CADASTRE DU QUÉBEC (34, RUE GEORGE-KEYS) : AUTORISATION

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller M. Michel Bellavance
APPUYÉ PAR le conseiller M. Denis Miousse
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la Ville de Sept-Îles vende de gré à gré à madame Aurélie Royer et monsieur Simon Lachance, le lot 5 509 517 du cadastre du Québec (34, rue George-Keys) pour la somme de 40 260 \$, taxes applicables en sus.

QUE le maire et le directeur général soient autorisés à signer, pour et au nom de la municipalité, le contrat notarié à intervenir préparé par Me Daisy Imbeault, notaire et ainsi donner quittance sur paiement du prix de vente.

RÉSOLUTION N° 2010-588
FERMETURE D'UNE PARTIE DE LA RUE DES CAMPEURS - ACQUISITIONS DE GRÉ À GRÉ : MANDAT ET AUTORISATION

CONSIDÉRANT QUE le 26 novembre 2019, le conseil municipal de la Ville de Sept-Îles adoptait le règlement n° 2019-433 intitulé « Règlement aux fins de décréter la fermeture d'une partie de la rue des Campeurs et l'acquisition de gré à gré ou par voie d'expropriation de certains immeubles »;

CONSIDÉRANT QUE des négociations ont été entamées par la Ville suite à l'adoption de ce règlement auprès des propriétaires visés pour conclure des acquisitions de gré à gré;

CONSIDÉRANT QUE des ententes ont été conclues et que des promesses de vente ont été signées avec les propriétaires visés;

CONSIDÉRANT le rapport daté du 8 octobre 2020 résumant le résultat de ces ententes;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller M. Gervais Gagné
APPUYÉ PAR la conseillère Mme Élisabeth Chevalier
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le conseil municipal de la Ville de Sept-Îles entérine les ententes négociées et les promesses de ventes intervenues avec les propriétaires visés par le règlement n° 2019-433 « Règlement aux fins de décréter la fermeture d'une partie de la rue des Campeurs et l'acquisition de gré à gré ou par voie d'expropriation de certains immeubles » telles que détaillées dans le rapport daté du 8 octobre 2020.

QUE la Ville de Sept-Îles mandate Me Linda Beaulieu, notaire, pour la préparation des actes notariés à intervenir entre la municipalité et les propriétaires visés.

RÉSOLUTION N° 2010-589
VENTE DE CERTAINS IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES TAXES : AUTORISATION

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a pris connaissance le 10 août 2020 des états de la trésorière concernant les immeubles sur lesquels les taxes municipales et les droits de mutations sont impayés et qu'un mandat fut donné au Service du contentieux de percevoir ces créances;

CONSIDÉRANT les listes des propriétés sur lesquelles les taxes pour l'année 2019 ou les droits sur les mutations immobilières imposés en 2019 sont impayés en date du 8 octobre 2020;

CONSIDÉRANT le rapport de Me Valérie Haince daté du 8 octobre 2020;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller M. Denis Miousse
APPUYÉ PAR le conseiller M. Dominic Elsliger-Ouellet
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le conseil municipal de la Ville de Sept-Îles ordonne à la greffière de procéder à la vente des immeubles mentionnés à la liste datée du 8 octobre 2020 pour défaut de paiement des taxes/mutations municipales, et ce, par le biais d'une vente à l'enchère publique qui aura lieu le 26 novembre 2020 en la salle du conseil municipal située au 546, avenue De Quen, le tout conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes.

RÉSOLUTION N° 2010-590
PROGRAMME DE SOUTIEN À LA DÉMARCHE MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS - VOLET 1 : SOUTIEN
À LA RÉALISATION DE POLITIQUES ET DE PLANS D'ACTION EN FAVEUR DES AÎNÉS - APPEL DE
PROJETS 2020-2021 : AUTORISATION

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Sept-Îles est éligible à présenter une demande, dans le cadre de l'appel de projet 2020-2021 du programme de soutien à la démarche MADA – Volet 1 « Soutien à la réalisation de politiques et de plans d'action en faveur des aînés» du gouvernement du Québec;

CONSIDÉRANT QUE la Ville désire se prévaloir de ce programme;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller M. Gervais Gagné
APPUYÉ PAR le conseiller M. Michel Bellavance
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le conseil municipal autorise la présentation d'un projet de consultation et de la mise à jour de la « Politique des aînés » et de son plan d'action dans le cadre du Programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés – Volet 1 « Soutien à la réalisation de politiques et de plans d'action en faveur des aînés » du gouvernement du Québec.

QUE monsieur Patrick Gwilliam, directeur général soit autorisé à signer, pour et au nom de la Ville de Sept-Îles, tous les documents concernant ledit projet dans cadre du programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés.

RÉSOLUTION N° 2010-591
DESTINATION SEPT-ÎLES / NAKAUIANU : NOMINATION

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller M. Dominic Elsliger-Ouellet
APPUYÉ PAR le conseiller M. Jean Masse
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le conseil municipal de la Ville de Sept-Îles nomme monsieur Réjean Porlier à titre de représentant de la Ville de Sept-Îles sur le conseil d'administration de Destination Sept-Îles / Nakauinanu et ce, pour un mandat de deux (2) ans.

RÉSOLUTION N° 2010-592
PROJET DE RÈGLEMENT N° 2020-454 « RÈGLEMENT ÉTABLISSANT LA PROGRAMMATION 2020-
2021 DU PROGRAMME RÉNOVATION QUÉBEC » : AVIS DE MOTION ET ADOPTION DU PROJET

La conseillère Marie-Claude Quessy-Légaré donne avis qu'elle présentera pour adoption, lors d'une séance ultérieure, un règlement visant à mettre sur pied la programmation 2020-2021 du programme Rénovation Québec afin de favoriser la réalisation de travaux de rénovation dans certains secteurs de la ville de Sept-Îles;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Mme Marie-Claude Quessy-Légaré

APPUYÉ PAR le conseiller M. Michel Bellavance
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le projet de règlement n° 2020-454 « Règlement établissant la programmation 2020-2021 du programme Rénovation Québec » soit adopté par le conseil.

RÉSOLUTION N° 2010-593
PROJET DE RÈGLEMENT N° 20-09 « AMENDEMENT AU RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 2007-103 –
CRÉATION DE LA ZONE FORESTIÈRE 201-6 F » : AVIS DE MOTION, ADOPTION DU PROJET ET
CONSULTATION ÉCRITE

La conseillère Élisabeth Chevalier donne avis qu'elle présentera pour adoption, lors d'une séance ultérieure, un règlement amendant le règlement de zonage afin de créer une nouvelle zone forestière et de permettre dans celle-ci, notamment, l'implantation d'une entreprise de culture maraîchère;

CONSIDÉRANT l'état d'urgence sanitaire décrété le 13 mars dernier sur l'ensemble du territoire québécois;

CONSIDÉRANT la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme qui prévoit la tenue d'une assemblée publique de consultation pour certains règlements modifiant la réglementation de zonage;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Mme Élisabeth Chevalier
APPUYÉ PAR le conseiller M. Michel Bellavance
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le projet de règlement n° 20-09 « Amendement au règlement de zonage n° 2007-103 – Création de la zone forestière 201-6 F » soit adopté par le conseil.

QUE l'assemblée publique de consultation requise en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme soit remplacée par une consultation écrite qui sera annoncée par avis public.

RÉSOLUTION N° 2010-594
PROJET DE RÈGLEMENT N° 20-10 « RÈGLEMENT MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME N° 2007-102
– CRÉATION D'UNE AIRE D'AFFECTATION MULTIFONCTIONNELLE DISTRICT DU VIEUX-QUAI
(AVENUE CARTIER) » : AVIS DE MOTION, ADOPTION DU PROJET ET CONSULTATION ÉCRITE

La conseillère Marie-Claude Quessy-Légaré donne avis qu'elle présentera pour adoption, lors d'une séance ultérieure, un règlement amendant le plan d'urbanisme afin de créer une aire d'affectation multifonctionnelle dans le district du Vieux-Quai et ainsi permettre des résidences de tourisme sur une petite portion de l'avenue Cartier;

CONSIDÉRANT l'état d'urgence sanitaire décrété le 13 mars dernier sur l'ensemble du territoire québécois;

CONSIDÉRANT la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme qui prévoit la tenue d'une assemblée publique de consultation pour certains règlements modifiant la réglementation de zonage;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Mme Marie-Claude Quessy-Légaré
APPUYÉ PAR le conseiller M. Denis Miousse
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le projet de règlement n° 20-10 « Règlement modifiant le plan d'urbanisme n° 2007-102 – Création d'une aire d'affectation multifonctionnelle district du Vieux-Quai (avenue Cartier) » soit adopté par le conseil.

QUE l'assemblée publique de consultation requise en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme soit remplacée par une consultation écrite qui sera annoncée par avis public.

RÉSOLUTION N° 2010-595

PROJET DE RÈGLEMENT N° 20-11 « AMENDEMENT AU RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 2007-103 – CRÉATION DE LA ZONE 750-1 C » : AVIS DE MOTION, ADOPTION DU PROJET ET CONSULTATION ÉCRITE

La conseillère Marie-Claude Quessy-Légaré donne avis qu'elle présentera pour adoption, lors d'une séance ultérieure, un règlement amendant le règlement de zonage afin de créer une zone commerciale à même une partie de la zone résidentielle 750 R dans le district du Vieux-Quai, afin de permettre les résidences de tourisme sur une petite portion de l'avenue Cartier;

CONSIDÉRANT l'état d'urgence sanitaire décrété le 13 mars dernier sur l'ensemble du territoire québécois;

CONSIDÉRANT la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme qui prévoit la tenue d'une assemblée publique de consultation pour certains règlements modifiant la réglementation de zonage;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Mme Marie-Claude Quessy-Légaré
APPUYÉ PAR la conseillère Mme Guylaine Lejeune
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le projet de règlement n° 20-11 « Amendement au règlement de zonage n° 2007-103 – Création de la zone 750-1 C » soit adopté par le conseil.

QUE l'assemblée publique de consultation requise en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme soit remplacée par une consultation écrite qui sera annoncée par avis public.

RÉSOLUTION N° 2010-596

DEMANDE DE PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (P.I.I.A.) N° 2020-090 - 512, AVENUE BROCHU : ACCEPTATION

CONSIDÉRANT QU'une demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) concernant des travaux de remplacement d'une enseigne sur un poteau existant au 512, avenue Brochu a été présentée le 18 septembre 2020;

CONSIDÉRANT les dispositions du règlement n° 2017-376 « Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) du centre-ville traditionnel »;

CONSIDÉRANT QUE l'immeuble affecté par cette demande est situé dans la zone soumise à cette réglementation;

CONSIDÉRANT QUE les membres du comité consultatif d'urbanisme estiment dans leur résolution n° 2020-130 adoptée le 29 septembre 2020 que le projet respecte la majorité des critères d'évaluation dudit P.I.I.A.;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller M. Michel Bellavance
APPUYÉ PAR la conseillère Mme Charlotte Audet
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le conseil municipal de la Ville de Sept-Îles accepte la demande de P.I.I.A. n° 2020-090 concernant des travaux de remplacement d'une enseigne sur un poteau existant au 512, avenue Brochu, et faisant partie de la zone 746-1 CV et ce, selon les motifs énumérés à la résolution n° 2020-130 du comité consultatif d'urbanisme adoptée lors de sa réunion tenue le 29 septembre 2020.

RÉSOLUTION N° 2010-597
PROGRAMME D'ACCÈS À L'ÉGALITÉ D'EMPLOI - PLAN D'ACTION : DÉPÔT

CONSIDÉRANT les dispositions de la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi des organismes publics;

CONSIDÉRANT QUE cette loi impose aux organismes publics qui emploient 100 personnes et plus, un cadre particulier d'accès à l'égalité à l'emploi pour corriger la situation des personnes faisant partie de certains groupes victimes de discrimination en emploi;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller M. Gervais Gagné
APPUYÉ PAR le conseiller M. Jean Masse
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le rapport du programme d'accès à l'égalité en emploi soit déposé au conseil.

QUE le maire, monsieur Réjean Porlier, en tant que mandataire, s'engage à atteindre les objectifs indiqués au rapport et à assurer la réalisation des mesures de redressement.

QUE le conseil municipal de la Ville de Sept-Îles nomme monsieur Éric Mailloux, directeur des Ressources humaines de la Ville de Sept-Îles, comme responsable de ce programme.

RÉSOLUTION N° 2010-598
CONSEILLER EN DOTATION - SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES : SALARIÉE RÉGULIÈRE

CONSIDÉRANT la résolution n° 2004-227 adoptée par le conseil municipal le 14 avril 2020, concernant l'embauche de madame Marie-Hélène Cota, à titre de salariée en période de probation;

CONSIDÉRANT le rapport daté du 5 octobre 2020;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Mme Charlotte Audet
APPUYÉ PAR la conseillère Mme Élisabeth Chevalier
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE madame Marie-Hélène Cota soit nommée à titre d'employée régulière au poste de conseillère en dotation au Service des ressources humaines, conformément au répertoire des conditions de travail des employés cadres et professionnels de la Ville de Sept-Îles, à compter du 15 octobre 2020.

RÉSOLUTION N° 2010-599
JOURNALIER - SERVICE DE L'INGÉNIERIE ET DES TRAVAUX PUBLICS : EMBAUCHE

CONSIDÉRANT le rapport daté du 5 octobre 2020;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller M. Gervais Gagné
APPUYÉ PAR le conseiller M. Dominic Elsliger-Ouellet
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE monsieur Jimmy Marceau soit embauché à titre de Journalier - Service des travaux publics et de l'ingénierie, à compter de mercredi, le 14 octobre 2020 et que sa rémunération soit fixée à la classe 2, échelon 7 de l'échelle salariale applicable, son embauche étant assujettie à la période d'essai et aux conditions de travail prévues à la convention collective des employés cols bleus de la Ville de Sept-Îles, section locale 2589.

RÉSOLUTION N° 2010-600
JOURNALIER - SERVICE DE L'INGÉNIERIE ET DES TRAVAUX PUBLICS : EMBAUCHE

CONSIDÉRANT le rapport daté du 5 octobre 2020;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller M. Denis Miousse
APPUYÉ PAR la conseillère Mme Guylaine Lejeune
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE monsieur Jean-Yves Girard soit embauché à titre de Journalier - Service des travaux publics et de l'ingénierie, à compter de jeudi, le 15 octobre 2020 et que sa rémunération soit fixée à la classe 2, échelon 7 de l'échelle salariale applicable, son embauche étant assujettie à la période d'essai et aux conditions de travail prévues à la convention collective des employés cols bleus de la Ville de Sept-Îles, section locale 2589.

RÉSOLUTION N° 2010-601
OPÉRATEUR EAU POTABLE - SERVICE DE L'INGÉNIERIE ET DES TRAVAUX PUBLICS : EMBAUCHE

CONSIDÉRANT le rapport daté du 5 octobre 2020;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller M. Michel Bellavance
APPUYÉ PAR le conseiller M. Jean Masse
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE monsieur Nikagama Koné soit embauché à titre de salarié à l'essai au poste d'opérateur eau potable - Service de l'ingénierie et des travaux publics, à compter de vendredi, le 16 octobre 2020 et que sa rémunération soit fixée à la classe 7, échelon 4 de l'échelle salariale applicable, son embauche étant assujettie à la période d'essai et aux conditions de travail prévues à la convention collective des employés cols bleus de la Ville de Sept-Îles, section locale 2589.

RÉSOLUTION N° 2010-602
CONTRAT DE LICENCE DU SERVICE BIBLIMAGS : AUTORISATION

CONSIDÉRANT l'intégration du service BibliMags à la bibliothèque Louis-Ange-Santerre, lequel permet l'accès à une plateforme offrant plus de 6 500 magazines;

CONSIDÉRANT la proposition de service et le projet de contrat de licence préparé par INLIBRO et Bibliopresto en date du 7 octobre 2020;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Mme Élisabeth Chevalier
APPUYÉ PAR le conseiller M. Gervais Gagné
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la Ville de Sept-Îles adhère au service BibliMags et souscrive à un abonnement de trois (3) ans auprès de Bibliopresto.

QUE le conseil municipal de la Ville de Sept-Îles autorise monsieur Patrick Gwilliam, directeur général, à signer la proposition de Solutions InLibro inc. pour l'intégration du système BibliMags à notre système intégré de gestion de bibliothèque et le contrat de licence à intervenir entre la municipalité et Bibliopresto pour le service BibliMags.

QUESTIONS DE LA SALLE

Deux (2) journalistes et quatre (4) citoyens adressent leurs questions au conseil municipal.

**RÉSOLUTION N° 2010-603
CLÔTURE**

Après la période de questions,

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Mme Charlotte Audet
APPUYÉ PAR la conseillère Mme Guylaine Lejeune
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QU'il soit procédé à la fermeture de la présente séance.

La séance est close à 20 h 10.

SIGNATURES

Maire

Greffière

VH/vc